

Décision

Générale

colonial

Décision n° 154-07-1906 accordant un congé de convalescence au Dr Lacroix, médecin aide-major de 1° classe des troupes coloniales ;

n° 154-07-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 116 du 01/07/1906

Date de publication
13 juin 1906

Date du numéro
1 juillet 1906

TEXTE INTÉGRAL

par décision du Gouverneur p. i. en date du 13 juin 1906, un congé de convalescence de trois mois a été accordé à M, le docteur Lacroix, médecin aidemajor de 1 classe des troupes coloniales en service à Djibouti, pour en jouir en France, à Limoges. Le D' Lacroix s'est embarqué le 14 juin,